

LISTE DES ENGAGEMENTS

	Guidon blanc	Bateaux	Jauge	Ports d'attache.	Propriétaires.
1^{re} COURSE Bateaux de Plaisance	1 ^{re} Série	1 <i>Saint-Elme</i> , 17 Tx.	Rt 20' 49" 8	Havre.	Vannier.
		2 <i>Eperlet</i> , 12	18' 46" 0	Trouville.	Clausse.
		3 <i>Reine Mab</i> , 12	18' 46" 0	Havre.	Richard.
	2 ^e Série	4 <i>Turquoise</i> , 10	17' 38" 7	Trouville.	E. Michélet.
		5 <i>Marsouin</i> , 9	17' 34" 2	—	E. Tirard.
		6 <i>Panthère</i> , 9	17' 26" 8	Havre.	Crandalle.
		7 <i>Lotus</i> , 9	17' 48" 6	Havre.	N. Billard.
		8 <i>Bec Fin</i> , 2	8' 50" 6	Rouen.	Sacré et Fouque.
		9 <i>Fantaisie</i> , 2	8' 50" 6	—	Lelouey.
		10 <i>Fatma</i> , 2	8' 25" 1	Fécamp.	Lebrun & Friboulet.
		11 <i>Port-de-Fécamp</i> , 2	7' 30" 8	Fécamp.	Ponts et Chaussées.
		12 <i>Simouin (yawl)</i> , 4	11' 02" 5	Fécamp.	Chédru.
2^{me} COURSE EMBARCATIONS de Plaisance	13 <i>Toquade</i> , 1	70	2' 20" 4	Havre.	Hamon.
	14 <i>Iris</i> , 1	60	2' 5" 10	Fécamp.	Capon et A. Bellet.
	15 <i>Fatum</i> , 1	60	2' 5" 10	Havre.	Rambert.
	16 <i>Myosotis</i> , 1	31	1' 30" 55	Fécamp.	Victor Jacquin.
3^{me} COURSE Bateaux-Pilotes	Guidon blanc avec bande noire				
	1 <i>Félicité-Désirée N° 32</i> , 15 Tx.	5	Rt 20' 28" 7	Havre.	Grivel.
	2 <i>Saint-Pierre</i> , 8	80	16' 49" 3	Fécamp.	Pilotes.
3 <i>Prudence N° 5</i> , —	—	—	Havre.	Boudon.	
4^{me} COURSE Bateaux de Pêche	Bateaux		Ports d'attache	Patrons	Propriétaires
	4 <i>Charles</i>		Fécamp.	Pope.	Pope.
	5 <i>Satanique</i> , 6		Havre.	Villard.	Sélingue.
5^{me} COURSE Canots de Pêche	7 <i>Sept-Sœurs</i>		Fécamp.	Poret.	Poret.
	8 <i>Marie-Victoire</i>		Fécamp.	A. Gallissard.	Gallissard et Caron.
	9 <i>Henriot</i>		Etretat.	Beaulis.	Vallois.
	10 <i>Alcofribas</i>		Etretat.	Coquin.	Ch. Caillat.
	11 <i>Perreache</i>		Fécamp.	Coquais.	Capon.
6^e COURSE Canots de Pêche	blanc et vert.		<i>T.-Secours-Vient-du-Ciel</i> , Fécamp.	Tourbaté.	Tourbaté
	rouge et jaune.		<i>Dieu-Béni -St-Pierre</i> , Fécamp.	Audierne.	Audierne.
	rouge et bleu.		<i>Frère-et-Sœur</i> , Fécamp.	X.	Poret.
	noir et jaune.		<i>Outsider</i> , Fécamp.	Lelu.	Mme Lévy.
	vert et jaune.		<i>Petite-Adèle</i> , Fécamp.	Baquet.	Joly.
	vert et rouge.		<i>Saint-Louis</i> , Fécamp.	Eug. Henry.	Eug. Henry.
	bleu et b. a. c.		<i>Jeune-Arthur</i> , Fécamp.	F. Enault.	Baquet.
	noir et rouge.		<i>Marie-Louise</i> , Fécamp.	Baquet.	Aubin.
		<i>Blanche-Marie</i> , Yport.	Oblique.	Cuvillier.	
		<i>Vesta</i> , Fécamp.	Cuvillier.	Cuvillier.	
7^{me} COURSE Canots à 4 Avirons (1 ^{re} série)	bleu et rouge.		<i>Gazelle</i> , Fécamp.	A. Capon.	Chancerel.
	bleu et blanc.		<i>E. C.</i> , Fécamp.	F. Capon.	E. Capon.
	rouge et jaune.		<i>Aventure</i> , Fécamp.	A. Pollet.	E. Capon.
	bleu et vert.		<i>Capricieuse</i> , Havre.	Lefebvre.	Chaussat.
8^{me} COURSE Canots à 4 Avirons (2 ^{me} série)	rouge et noir.		<i>Montcalm</i> , Fécamp.	—	E. Capon.
	bleu et jaune.		<i>Jupiter</i> , Fécamp.	—	E. Capon.
	vert et rouge.		<i>Liberté</i> , Fécamp.	—	E. Capon.
9^e COURSE Canots à la godille	bleu.		<i>Paul</i> , Fécamp.	E. Debris.	P. Tourbaté.
	blanc.		<i>Augustine</i> , Fécamp.	G. Allain.	J. Réau.
	rouge.		X...	Couture.	Capon.
	jaune.		<i>Hélène</i> , Fécamp.	Hébert.	Hébert.
	vert.		<i>Charles</i> , Fécamp.	P. Tourbaté.	Pope.
10^{me} COURSE Périssoires non pontées ni couvertes	<i>Ville-en-Bois</i>		Mallard.	<i>Camélot</i>	P. Brument.
	<i>Redingote</i>		Tilloy.	<i>Rouge et Noir</i>	A. Margas.
	<i>Hirondelle</i>		Jules Cavellier.	<i>Noir et Vert</i>	Couture.
11^{me} COURSE Doris de service	vert et rouge.		<i>Dauphin</i> , Fécamp.	Réault.	A. Cassif.
	bleu et rouge.		<i>Espérance</i> , Fécamp.	Réault.	Réault.
	vert et bleu.		<i>Vesta</i> , Fécamp.	A. Cuvillier.	Cuvillier.
	vert.		<i>Liberté</i> , Fécamp.	Daubeuf.	Capon.
	jaune.		<i>Blanche</i> , Fécamp.	X...	Poret.
	blanc.		<i>Reine-de-Golconde</i> , Fécamp.	Corjonnier.	Dumesnil.
		<i>Furieux</i> , Fécamp.	Deschamps.	Deschamps.	
12^{me} COURSE Canots à 4 Avirons	Course d'ensemble entre toutes les embarcations du quartier maritime ayant couru, à l'exception de celles qui auront remporté les premiers prix.				

12^{me} COURSE (bis) : Embarcations des Torpilleurs. 1^{er} prix : 30 fr., 2^{me} prix : 20 fr.

13^{me} COURSE : Course en Baquet

Artilleur : Duval. — L'Épave : Tilloy. — Violette : Tardif. — Cri-Cri : Mallard. — Réséda : Henri Couture — Hélotrope : Victor Cavellier. — Paul et Virginie : Jules Cavellier. — Louis XV : Pierre Brument. — G.-B. : Auguste Margas. — Mascotte : Jules Gigot.

14^{me} et 15^{me} COURSES : A la Nago et au Beaupré

Tilloy, Duval, Mallard, Besnard, Ernest Langlois, Jules Cavellier, Pierre Brument, Auguste Margas, Hébert, E. Cheinel, Victor Cavellier, Jules Gigot, Daubeuf, Couture.

22^{me} ANNÉE — 1890

SOCIÉTÉ

DES

RÉGATES DE FÉCAMP

Sous le Patronage et avec le Règlement du Yacht-Club de France

PROGRAMME

DES

COURSES DU DIMANCHE 10 AOUT 1890

A deux heures très précises

Président d'honneur :

M. A. LE BORGNE, Maire

COMITÉ D'ADMINISTRATION

Président :

M. ADOLPHE BELLET

Vice-Présidents :

MM. NOUET, commissaire de marine, et H. CHÉDRU

M. CONSTANTIN, Secrétaire ; M. RENAULT, Trésorier ; M. VICTOR VALOIS, Médecin

COMMISSION NAUTIQUE

MM. CHANCEREL, VICTOR EUDIER, LECACHEUR, E. LENÉTAIS

COMMISSION D'ORGANISATION

MM. CAMINADE DE CASTRES, C. DUBOSC, R. DUGLÉ, Em. GILLES, Adrien LE CLERC

CAPITAINES COMMISSAIRES SPÉCIAUX

MM. SIMON DUHAMEL et FRIBOULET

FÉCAMP. — IMPRIMERIE DE L. DURAND ET FILS

PREMIÈRE COURSE

BATEAUX DE PLAISANCE

A voiles, pontés ou non pontés, avec ou sans dérive, de toutes nations.

Jaugés suivant le Règlement du Yacht-Club de France. Au Chronomètre suivant le tableau d'allégeance du Yacht-Club de France. — Règlement de 1886.

Parcours: environ 10 milles marins

(DÉPART VOLANT) DEUX SÉRIES ET UN SEUL DÉPART

1^{re} Série. — Yachts au-dessus de 10 tonneaux.

- 1^{er} Prix, Une Jumelle et F. 200
accordés par le Yacht-Club de France.
2^e — Une Médaille en vermeil accordée par le Yacht-Club de France et F. 50
3^e — Une Médaille en bronze et F. 25

2^e Série. — Yachts au-dessus de 2 tonneaux et n'excédant pas 10.

- 1^{er} Prix, Jeanne d'Arc (Bronze). offert par M. Siegfried, député, plus : F. 150
offerts par le Chemin de fer de l'Ouest.
2^e — Une Médaille en argent accordée par le Yacht-Club de France et F. 50
3^e — Une Médaille en bronze accordée par le Yacht-Club de France

PRIX D'HONNEUR

Au premier arrivant de tous les Yachts

Un Objet d'Art de la Manufacture de Sèvres, offert par M. le Ministre des Beaux-Arts à la Société des Régates de Fécamp.

DEUXIÈME COURSE

Parcours: environ 5 milles marins

EMBARCATIONS DE PLAISANCE

Au-dessous de 2 Tonneaux

Au Chronomètre, tableau d'allégeance du Yacht-Club de France Règlement de 1886 (Départ volant).

- 1^{er} Prix, Un Vase Japonais, offert par M. Laroche, ancien sous-préfet de Havre, préfet de la Charente, et... F. 75
Offert par la Ville de Fécamp..... » 50
et une Médaille en vermeil, offerte par M. Le Grand, conseiller général.
3^e — Offert par la Ville de Fécamp..... » 25
et une Médaille en bronze.

TROISIÈME COURSE

BATEAUX PILOTES

De tous les Ports de France

Au Chronomètre, suivant le tableau d'allégeance adopté pour les Bateaux de Plaisance. — Jauge de Douane — Départ volant.

- 1^{er} Prix, offert par la Chambre de Commerce... F. 150
et une Longue-Vue offerte par M. le Ministre de la Marine.
2^e — offert par le Conseil général..... » 50
3^e — offert par la Ville de Fécamp..... » 25

Il n'est perçu aucun droit d'entrée pour les Bateaux. — Tout engagement devra contenir le nom du Propriétaire, celui du Patron et la jauge du bateau, d'après le certificat dressé et signé par le Président du Conseil maritime du Yacht-Club de France; il devra être contracté l'avant-veille du jour des régates, avant 4 heures après midi, chez M. M. RENAULT, au Bureau de MM. les Courtiers Maritimes. — Tout engagement sera rigoureusement refusé, passé l'heure indiquée.

Le Comité des Régates juge, en dernier ressort et sans appel, toute question relative aux Régates, sauf pour les courses de bateaux de plaisance; par le seul fait de leur inscription, les Concurrents déclarent accepter sa Jurisdiction et renoncer à celle des Tribunaux.

Tout engagement de yacht doit contenir une promesse formelle de n'avoir recours à la Jurisdiction des Tribunaux pour aucune contestation pouvant résulter des divers incidents de la Course, et, en conséquence, de signer le cas échéant, la formule d'arbitrage dont le modèle est inséré au Règlement du Yacht-Club de France.

Les réclamations seront reçues au Casier, par le Jury, dans le délai de une heure après la fin de chaque course. Elles ne seront examinées par le Conseil Maritime du Yacht-Club de France qu'autant qu'elles seront présentées conformément aux Articles 55, 56 et 57 du Règlement.

Pour plus amples renseignements: s'adresser à M. CONSTANTIN, Secrétaire de la Société, et demander le Règlement des Courses.

Vu et approuvé:

Le Président du Yacht-Club de France,
Le Vice-Amiral BONIE.

QUATRIÈME COURSE

BATEAUX DE PÊCHE

Mesurant jusqu'à 15 mètres inclusivement (1)

Au Chronomètre, sans compensation de temps.

- 1^{er} Prix, offert par M. E. Le Clerc F. 100
et un Baromètre, offert par M. le Ministre de la Marine.
2^e — offert par M. Delaunay, conseiller général.... » 50
3^e — offert par le Conseil général..... » 25

CINQUIÈME COURSE

CANOTS DE PÊCHE (1^{re} Série)

De Fécamp, Yport et Etretat

Au Chronomètre sans compensation de temps

- 1^{er} Prix, offert par M. le Baron Piérard, député... F. 100
et une Médaille en vermeil offerte par M. Delaunay, conseiller général.
2^e — offert par le Conseil général..... » 50
3^e — offert par le Conseil général..... » 25

SIXIÈME COURSE

CANOTS DE PÊCHE (2^e Série)

De Fécamp, Yport et Etretat

Au Chronomètre, sans compensation de temps

- 1^{er} Prix, offert par M. le Baron Piérard, député... F. 100
et une Médaille en argent offerte par M. Le Borgne, maire.
2^e — offert par M. A. Nunez, maire d'Yport. » 50
3^e — offert par la Ville de Fécamp. » 25

SEPTIÈME COURSE

EMBARCATIONS A 4 AVIRONS (1^{re} Série)

- 1^{er} Prix, offert par la Ville de Fécamp F. 150
et une Médaille en Vermeil offerte par M. le général Robert, sénateur.
2^e — offert par M. E. Delaunay, conseiller général, » 50
et une Médaille en argent, offerte par M. le général Robert, sénateur.

HUITIÈME COURSE

EMBARCATIONS A 4 AVIRONS (2^e Série)

- 1^{er} Prix, offert par le Conseil général F. 150
et une Médaille en vermeil offerte par M. le général Robert, sénateur.
2^e — offert par la Ville de Fécamp..... » 50
et une Médaille en argent, offerte par M. le général Robert, sénateur.

N. B. — Le règlement du Yacht-Club de France sera appliqué aux Bateaux de plaisance.

(1) Du dedans de l'étrave au dedans de l'étambot. Sur le pont, pour les bateaux pontés ou demi-pontés; Au ras des tôtes, pour les bateaux non pontés.

Le Président du Comité d'Administration,
A. BELLET.

NEUVIÈME COURSE

CANOTS A LA GODILLE

Autres que les CANOTS des Bateaux de plaisance et d'Amateurs montés par des mousses au-dessous de 16 ans.

Minimum de longueur: 3 m. 50; de largeur: 1 m. 20

- 4 Prix, offerts par la Ville de Fécamp:
20 fr. — 15 fr. — 10 fr. et 5 fr.

DIXIÈME COURSE

PÉRISSOIRES non pontées, ni couvertes

- 4 Prix, offerts par la Ville de Fécamp:
20 fr. — 15 fr. — 10 fr. et 5 fr.

ONZIÈME COURSE

DORIS DE SERVICE

Montés par 3 hommes dont 2 nageant à couple et 1 aviron de queue

- 4 Prix, offerts par la Ville de Fécamp:
70 fr. — 30 fr. — 20 fr. — 15 fr.
Et une Médaille en argent, offerte par M. Lardin de Musset, sous-préfet du Havre.

DOUZIÈME COURSE

EMBARCATIONS A 4 AVIRONS

Course d'ensemble entre toutes les embarcations du quartier maritime de Fécamp ayant couru, à l'exception de celles qui auront remporté les premiers prix.

- 1^{er} Prix, une médaille en vermeil, offerte par M. Hendlé, préfet de la Seine-Inférieure, au nom du Département.... F. 50
offerts par M. A. Le Borgne, maire.
2^e — offert par la Ville de Fécamp.... » 35
3^e — offert par la Ville de Fécamp.... » 25
4^e — offert par la Ville de Fécamp.... » 15

TREIZIÈME COURSE

COURSE EN BAQUET

- 4 Prix, offerts par la Ville de Fécamp:
20 fr. — 15 fr. — 10 fr. — 5 fr.

QUATORZIÈME COURSE

COURSE A LA NAGE

- 4 Prix, offerts par la Ville de Fécamp:
20 fr. — 15 fr. — 10 fr. — 5 fr.

QUINZIÈME COURSE

COURSE AU BEAUPRÉ

- 4 Prix, offerts par la Ville de Fécamp:
20 fr. — 15 fr. — 10 fr. — 5 fr.

Le Maire, Président d'Honneur,
A. LE BORGNE.